



## Communiqué de presse

### **Le Tribunal administratif annule les municipales à Aulnay-sous-Bois !**

Le Tribunal administratif de Cergy annule les Elections municipales d'Aulnay-sous-Bois, conformément à la demande de Monsieur le Commissaire au Gouvernement lors de l'audience du 24 septembre dernier, conduisant à nouveau les électeurs devant les urnes.

Au soir de son élection, devançant de seulement 204 voix, Monsieur Gérard SEGURA avait annoncé « *le temps du bonheur* », aujourd'hui le temps de la Démocratie souffle sa victoire.

Le recours déposé par le Mouvement Démocrate, mené par Monsieur Rezzak BEZZAOUYA, tête de liste « Avec vous Aulnay Avance », posait des griefs remettant en cause la validité du scrutin, à la fois au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>nd</sup> tour. Lesdites irrégularités pouvant être attribuées à la responsabilité du candidat du Parti Socialiste ou encore à ses colistiers, deux ont été retenus comme altérant la sincérité du scrutin:

- L'affichette placardée autour des bureaux de vote et dans lesdits bureaux « *Nouveau scandale de détournement de fonds sociaux à Aulnay-sous-Bois, Votez pas con !* » introduisant une nouvelle information pouvant influencer un électoral et à caractère calomnieux.
- Un climat de tension, oppressant pesant sur l'électoral pendant toute la période électorale, remettant en cause l'équité et la sincérité

Monsieur SEGURA ayant déclaré, à l'issue de l'audience, déplorait, dans l'attente du délibéré que « *l'on annule une élection pour des affichettes dont je ne suis absolument pas responsable* », et s'en remettant à la justice, voit alors tomber la décision de cette même justice qui refuse d'avaliser son élection.

Temps fort de la Démocratie, une campagne électorale et les élections obéissent à une réglementation stricte et codifiée. La volonté du législateur est de garantir l'équité et de contrôler la régularité lorsque "l'Electeur-citoyen" délègue son pouvoir à des représentants qui tirent leur légitimité de ce vote. La justice remet en cause et annule cette légitimité au vu des troubles retenus, offrant aux Aulnaysiens, la possibilité de s'exprimer à nouveau et de rétablir un pouvoir représentatif.

La procédure du vote s'accompagne d'une mise en condition réglementée qui isole l'acte électoral dans un espace neutralisé le mettant ainsi à l'abri des pressions et violences sociales et politiques. Or, comme défendu par Monsieur le Commissaire au Gouvernement, la neutralité n'était pas au rendez-vous.

Monsieur SEGURA avait-il évalué les conséquences possibles de ces faits déclarant, ivre de victoire « *Un résultat serré, après un combat difficile, fait de chasse-trappes* », suivi de « *C'est la fin du délit de faciès* » ou encore « *Cette équipe a été élue par une majorité, mais elle travaillera pour l'ensemble des habitants et redorera l'image de cette ville...* ». La notion même de majorité se trouve à ce jour sérieusement malmenée et il paraît difficile de « redorer » l'image d'une ville en dévalorisant sa représentativité et en orientant son électoral.

Satisfait de cette décision malgré que certains autres griefs ne fussent pas plus étudiés, l'équipe du Mouvement Démocrate "Avec vous Aulnay avance" a déclaré vouloir rester aux côtés des Aulnaysiens dans la transparence du prochain suffrage à exprimer.

**Contact : Rezzak BEZZAOUYA, Référent du Mouvement Démocrate à Aulnay-sous-Bois - [www.modemaulnay.fr](http://www.modemaulnay.fr)**